

Zone de secours

Hainaut centre

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil et du Collège :

Jonathan HOBE

Hobejonathan@gmail.com

Extrait du Procès-Verbal

Séance du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 02 décembre 2015

• **En présence de :**

GOBERT Jacques, Bourgmestre, Président du Conseil

DEVIN Laurent, Bourgmestre

DEBIEVE Jean-Claude, Bourgmestre

DAYE Maxime, Bourgmestre

LOISEAU Vincent, Bourgmestre

DUPONT Xavier, Bourgmestre

SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre

THIEBAUT Eric, Bourgmestre

MOYART Ghislain, Bourgmestre

HOYAUX Pascal, Bourgmestre

DI RUPO, Bourgmestre

MOUREAU Christian, Bourgmestre

LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre

DAMEE Véronique, Bourgmestre

DANIEL Olivier, Bourgmestre

POLL Bénédicte, Bourgmestre

CULQUIN Brigitte, Echevine déléguée

• **Excusés :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre

HARTIEL Olivier, Echevin délégué

MILHOMME Rudi, Commandant de Zone f.f.

FERRARI Jean-Pierre, Comptable spécial de la Zone

SERROKH Nora, Secrétaire ad hoc

Finances - Arrêt des comptes 2014 de la prézone – Approbation

Le Conseil de la Zone de Secours Hainaut Centre,

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile et plus particulièrement les articles 88, 143 à 147 ;

Vu les comptes établis par le Comptable spécial ;

Attendu qu'après vérification, le Collège Zonal en séance du 16 novembre 2015 a certifié que tous les actes relevant de sa compétence ont été correctement portés aux comptes ;

Considérant qu'il convient d'arrêter les comptes annuels 2014 de la prézone ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE :

Article 1er : D'approuver, comme suit, les comptes annuels de l'exercice 2014 de la prézone.

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	2.865.755,07	1.131.423,17	3.997.178,24
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	2.865.755,07	1.131.423,17	3.997.178,24
- Engagements	859.058,77	958.496,02	1.817.554,79
= Résultat budgétaire de l'exercice	2.006.696,30	172.927,15	2.179.623,45
Droits constatés	2.865.755,07	1.131.423,17	3.997.178,24
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	2.865.755,07	1.131.423,17	3.997.178,24
- Imputations	839.832,90	198.506,87	1.038.339,77
= Résultat comptable de l'exercice	2.025.922,17	932.916,30	2.958.838,47
Engagements	859.058,77	958.496,02	1.817.554,79
- Imputations	839.832,90	198.506,87	1.038.339,77
= Engagements à reporter de l'exercice	19.225,87	759.989,15	779.215,02

Article 2 : De transmettre la présente délibération aux Autorités de Tutelle et au Comptable Spécial.

Par le Conseil :

**La Secrétaire ad hoc,
Nora SERROKH**

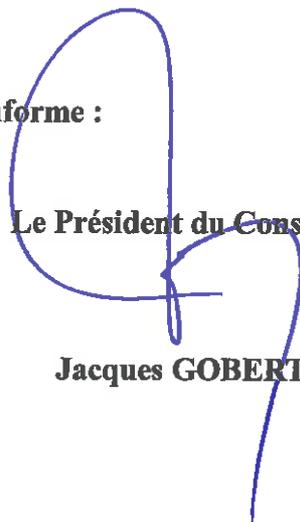


La Secrétaire ad hoc

Nora SERROKH

**Le Président du Conseil,
Jacques GOBERT**

Pour expédition conforme :



Le Président du Conseil,

Jacques GOBERT